

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 6 novembre 2023

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE BROME-MISSISQUOI

Une séance ordinaire s'est tenue le 6 novembre 2023, à compter de 19 h 00. Les membres du conseil formant quorum sous la présidence de la mairesse, Lucie Dagenais.

Sont présents les conseillers :

Gilles Prairie
Bob Lussier
Marie Claude Aubin

Josiane Martel-Ouellet
Catherine Marsan-Loyer
Stéphanie Dalpé

Assiste également à la séance le directeur général, greffier et trésorier, Sergey Golikov, agissant en tant que secrétaire d'assemblée

RÉS 945-11-23 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Dalpé
Appuyé par la conseillère Josiane Martel-Ouellet
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : le conseil municipal adopte l'ordre du jour tel que présenté ci-bas, en laissant le point varia ouvert.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER
3. SUIVIS ET INFOS DE LA MAIRESSE
4. CORRESPONDANCE
5. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE N^o 23-037 – 42 CHEMIN DES SAULES – JULIEN DUPASQUIER
6. DEMANDE DE P.I.I.A N^o 23-038 – 27 CHEMIN DE DUNHAM – ROBIN ST-GELAIS
7. DEMANDE DE P.I.I.A N^o 23-039 – 2 CHEMIN GARAGONA – JOHN ESHIN
8. DEMANDE DE P.I.I.A N^o 23-040 – 33 RUE DE LA LIBERTÉ – JONATHAN SHARGARY ET NADINE HADDAD
9. DEMANDE DE P.I.I.A N^o 23-041 – 36 RUE LA LIBERTÉ – MARIE-JOSÉE LEMIEUX
10. DEMANDE DE P.I.I.A N^o 23-043 – 3 CHEMIN DU VERGER-MODÈLE – STÉPHANE MILLET
11. DEMANDE DE P.I.I.A N^o 23-042 – 98 ROUTE 237 SUD – PIERRE MARSAN
12. DEMANDE DE P.I.I.A N^o 23-044 – 1 RUE DE L'ÉGLISE – HUBERT VALCKE
13. AUTORISATION D’AFFICHAGE ET DE RÉUNION - MARCHÉ DE NOËL 2023 – VITALITÉ
14. NOMINATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU COMITÉ CONSULTATIF D’URBANISME
15. LANCEMENT D’APPEL AUX CANDIDATURES ET FORMATION D’UN COMITÉ DE SÉLECTION CONCERNANT LE RENOUVELLEMENT DU MANDAT DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D’URBANISME

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 6 novembre 2023

16. ÉMISSION D'UN CHÈQUE À L'ORDRE DE EXP – PROJET PLAN QUINQUENNAL DE VOIRIE
17. ÉMISSION D'UN CHÈQUE À L'ORDRE DE FNX INNOV – ENCADREMENT PROJET PROMOTEUR
18. ÉMISSION D'UN CHÈQUE À L'ORDRE DE BRUSER – PROJET DE PROLONGEMENT D'AQUEDUC
19. ÉMISSION D'UN CHÈQUE À L'ORDRE DE ALAIN SALADZIUS – MANDAT D'ACCOMPAGNEMENT
20. ÉMISSION D'UN CHÈQUE À L'ORDRE DE RÉAL DAUDELIN – SERVICES PROFESSIONNELS EN GÉNIE CIVIL – AMÉNAGEMENT DU SENTIER PARC PAUL GOODHUE
21. ÉMISSION D'UN CHÈQUE À L'ORDRE DE ANDRÉ PARIS – FAUCHAGE DEUXIÈME COUPE
22. ÉMISSION D'UN CHÈQUE À L'ORDRE DE HUARD EXCAVATION INC. - TRAVAUX DE VOIRIE ET DE PAVAGE - PAVL VOLET REDRESSEMENT
23. ÉMISSION D'UN CHÈQUE À L'ORDRE DE J.A. BEAUDOIN CONSTRUCTION LTÉE – TRAVAUX DE PROLONGEMENT D'AQUEDUC
24. ÉMISSION D'UN CHÈQUE À L'ORDRE DE J.A. BEAUDOIN CONSTRUCTION LTÉE – INTERVENTION D'URGENCE – CHEMIN DES ÉRABLES
25. ÉMISSION D'UN CHÈQUE À L'ORDRE DE SIMO – ENTRETIEN DÉBITMÈTRES RÉSEAU D'AQUEDUC
26. ÉMISSION D'UN CHÈQUE À L'ORDRE DE PALLADIUM – SERVICES PROFESSIONNELS PRÉVENTION INCENDIE
27. ÉMISSION D'UN CHÈQUE À L'ORDRE DE PG SOLUTION – LOGICIELS MUNICIPAUX
28. ÉMISSION D'UN CHÈQUE À L'ORDRE DE VINCENT DERONDE – CRÉATION DE LA NOUVELLE PANCARTE DE L'HÔTEL DE VILLE
29. ÉMISSION D'UN CHÈQUE SERVICES RENDUS - CAMP D'ÉTÉ 2023 – ASSOCIATION CAMP GARAGONA
30. ÉMISSION D'UN CHÈQUE À L'ORDRE DE VITALITÉ FRELIGHSBURG - FESTIVAL FETI'BOIS 2023
31. ÉMISSION D'UN CHÈQUE À L'ORDRE DE GRAME – SUBVENTION COUCHES LAVABLES
32. ÉMISSION DU CHÈQUE POUR LE DEUXIÈME VERSEMENT POUR LES SERVICES DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC
33. MANDAT À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC - ACHAT DE CHLORURE UTILISÉ COMME ABAT-POUSSIÈRE POUR L'ANNÉE 2024
34. RENOUVELLEMENT – FQM ASSURANCES
35. OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS – ENTENTE RELATIVE À LA FOURNITURE DU PERSONNEL TECHNIQUE DE LA FQM
36. OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS – SURVI-MOBILE - CAUCA
37. OCTROI DU CONTRAT – RESTAURATION DES TOITURES DE L'ÉDIFICE DE L'HÔTEL DE VILLE
38. RECONDUCTION DE L'ENTENTE DE SERVICE AUX SINISTRÉS ENTRE LA MUNICIPALITÉ DE FRELIGHSBURG ET LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE DIVISION DU QUÉBEC

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 6 novembre 2023

39. ENTENTE INTERMUNICIPALE VISANT À INSTALLER ET ENTREtenir DES ABRIBUS SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ
40. DEMANDE DE SUBVENTION – PROGRAMME D’AIDE FINANCIÈRE AU DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS ACTIFS DANS LES PÉRIMÈTRES URBAINS – PROJET TROITTOIRS
41. DEMANDE DE SUBVENTION - PROGRAMME AIDE AUX IMMOBILISATIONS VOLET 2 MAINTIEN ET BONIFICATION DES INFRASTRUCTURES ET DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS – PROJET BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
42. DEMANDE DE SUBVENTION – PROGRAMME DE SOUTIEN À LA COOPÉRATION INTERMUNICIPALE DU FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ VOLET 4 – PARTAGE DE RESSOURCE EN INSPECTION MUNICIPALE
43. AUTORISATION DE LA MISE À JOUR DE LA PROGRAMMATION TECQ
44. DÉPÔT L’ÉTAT COMPARATIF DU BUDGET
45. FORMATION POMPIERS 2024-2025
46. ADOPTION DU RÈGLEMENT MUNICIPAL N^o 452-2022 CONCERNANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT
47. AVIS DE MOTION AU PROJET DE RÈGLEMENT RM 460-2023 RÈGLEMENT CONCERNANT LA PAIX, L’ORDRE ET LES NUISANCES
48. AVIS DE MOTION AU PROJET DE RÈGLEMENT 155-12-2023 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 146-03-2023 ÉTABLISSANT LES RÈGLES DE CONSTITUTION ET RÉGIE INTERNE DES COMITÉS CONSULTATIFS POUR L’AJOUT D’UN COMITÉ CONSULTATIF EN PATRIMOINE BÂTI
49. LANCEMENT D’APPEL AUX CANDIDATURES - COMITÉ CONSULTATIF EN PATRIMOINE BÂTI
50. NOUVELLES DES COMITÉS CONSULTATIFS
 - SOCIÉTÉ
 - CULTURE ET TOURISME
 - ENVIRONNEMENT
 - AGRICULTURE ET FORESTERIE
51. VARIA
52. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES
53. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

RÉS 946-11-23 ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par le conseiller Bob Lussier
Appuyé de la conseillère Stéphanie Dalpé
Résolu à l’unanimité des conseillers présents

QUE : le conseil paye la liste des factures telles que présentées ci-bas accompagnées des dépenses incompressibles qui ont été payées conformément au règlement 122-03-08 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires :

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 6 novembre 2023

CHQ	FOURNISSEUR	RÉFÉRENCE	MONTANT
Bleu-000443	Catherine Arseneault	Annulé	5 002.00 \$
11156	Linda Tétreault	Entretien septembre	800.00 \$
11157	Roger Courchesne	Location garage	500.00 \$
11158	Bob Lussier	CCU 18-09-2023	75.00 \$
11159	Ministère Revenu Québec	Avis de cotisation	82.65 \$
11160	Ministère Revenu Québec	Cotisation RQAP	134.20 \$
11161	AS handing display systems	Câbles-rails	1 184.01 \$
11162	Festifolies en Armandie	Boulevard des arts	1 000.00 \$
11163	Cogeco connexion inc.	Web-loisir	51.68 \$
11164	Cogeco connexion inc.	Web-caserne	63.18 \$
11165	Cogeco connexion inc.	Web-aqueduc	63.18 \$
11166	Cogeco connexion inc.	Web-épuration	63.18 \$
11167	Telus	TEL CELL- septembre	371.07 \$
11168	Rémi Therrien	Bonbons Halloween	133.37 \$
11169	Pierre St-Onge	Machine-café -Incendie	303.89 \$
11170	T.I.C inc.	TEL IP novembre	227.72 \$
11171	Guimont Sophie	Remboursement de taxes	10.77 \$
11172	Ministre des finances du Québec	2 ème versement	112 156.00 \$
11173	Cogeco connexion inc.	Web-mairie septembre - octobre	187.23 \$
11174	Bruser	Mise en place cond. Aqueduc ch. St-Armand	4 893.57 \$
11175	Rémi Therrien	Festi'bois-heures	807.30 \$
11176	Julien Bourbeau	Remb. Achat Treuil-incendie	40.23 \$
11177	Telus	TEL CELL- octobre	357.33 \$
11178	Jean-Paul Riel	Remboursement taxes	1 284.58 \$
11179	Ministère Revenu Québec	Cotisation DAS	13 378.31 \$
11180	Receveur général du Canada	DAS	4 754.14 \$
11181	Stephan Barcelo Architecte	Plan et devis fenêtre BSM	4 887.87 \$
11182	Ministère Revenu Québec	Avis de cotisation	30.02 \$
11183	ADMQ	Formation DG	258.69 \$
11184	Alarme supérieur	Renouvellement abonnement	373.67 \$
11185	Amazone .com	Fourniture bureau et incendie	351.36 \$
11186	Aquatech inc.	Suivi eau potable	1 697.59 \$
11187	Catherine Arseneault	Annulé	5 002.00 \$
11188	Ass. Touristique des Cantons-de-l'est	Cotisation annuelle	447.25 \$
11189	Denise Bélanger	CCE	375.00 \$
11190	Gilles Blais	Ferronnerie	42.99 \$
11191	Bob Lussier	CCU	75.00 \$
11192	Boivin et Gauvin inc.	Agent encapsulateur	1 195.74 \$
11193	Les entreprises Bourget inc.	Abat poussière	2 844.60 \$
11194	Buropro citation inc.	Articles bureau	263.09 \$
11195	CANAC	Articles rénovation-divers	180.04 \$
11196	Jean-Marc Chapotard	CCE	375.00 \$
11197	Jean Chênevert	CCAF	75.00 \$
11198	DBR Informatique	Copie-imprimante	160.63 \$

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 6 novembre 2023

11199	Croix-Rouge canadienne Québec	Cotisation	259.40 \$
11200	ABCDE internet inc.	Poste-Essence	217.28 \$
11201	Deragon Ford	Entretien camion	248.84 \$
11202	ÉmondageSR	Souche	1 465.93 \$
11203	Entreprise Électrique MJL inc.	Ajustement Alarme	648.46 \$
11204	Les entreprises Électriques Lanctôt inc.	Branchement roulotte-divers	12 920.35 \$
11205	Eurofins Environnex	Analyse eau usée	655.36 \$
11206	Germain Jetté machinerie inc.	Soudure	24.59 \$
11207	Groupe DNH inc.	Essence	1 376.28 \$
11208	Pascal Genest-Richard	CCAF	75.00 \$
11209	Hélène Dallaire	CCU	75.00 \$
11210	Impresion DF	Carte festi'bois-Lettrage	141.42 \$
11211	Henriette Jetten	CCE	375.00 \$
11212	Julie Girard	CCU	75.00 \$
11213	L'Arsenal	Bottes	227.65 \$
11214	Esthétique Limar	Costumes Halloween	373.67 \$
11215	Linda Tétreault	Entretien Octobre	800.00 \$
11216	Lise Gagné	CCU	75.00 \$
11217	Lucie Dagenais	Cell-KM-Stationnement congrès	635.00 \$
11218	Luc Letendre	CCAF	75.00 \$
11219	Mari-Claude Aubin	CCU- Semeur de compte (boissons)	90.31 \$
11220	Moris Zipkin	Location machinerie	165.00 \$
11221	Oneka	Savon main	71.28 \$
11222	Les pétroles Dupont	Mazout	2 109.31 \$
11223	Pierre Jobin	CCAF	75.00 \$
11224	Plomberie Goyer inc.	Travaux St-Armand-machinage	3 323.84 \$
11225	Les pompes Caron inc.	Pompes-installation	5 403.83 \$
11226	Pompex inc	Régulateur de niveau	555.76 \$
11227	Anne Pouleur	H.P	2 902.50 \$
11228	Programmation GM inc.	Activer licence-divers programmation	1 135.15 \$
11229	Suroît Propane	Propane	126.22 \$
11230	Roger Courchesne	Location garage-novembre	500.00 \$
11231	Sanivac	Location toilette base+Festi'bois	1 356.71 \$
11232	Seao-constructo	Avis prolongement cond. Aqued.	377.01 \$
11233	Sergey Golikov	Congrès aliments	19.04 \$
11234	Signal services inc	Poteau-Enseignes	1 320.38 \$
11235	Pierre St-Onge	Cell-octobre	50.00 \$
11236	Techno-contrôle 2000 inc.	Recharge cylindre	287.44 \$
11237	Townsend consultants inc.	Modification site internet	319.06 \$
11238	Uline Canada Corporation	Kit décontamination	206.72 \$
11239	Ville de Sutton	Entraide-incendie	500.46 \$
11240	Ville de Cowansville	Quote-bibliothèque	5 300.00 \$
11241	Ville de Dunham	Entraide-incendie	989.19 \$
11242	Jean-Philippe Waaub	CCE	375.00 \$
11243-11244	Y.Gosselin et Fils	Quincaillerie	737.27 \$
11245	Zone-Éco	H.P branches	138.20 \$

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 6 novembre 2023

Certificat de crédits disponibles

Je, Sergey Golikov, trésorier certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉE

SUIVIS ET INFOS DE LA MAIRESSE

- Félicitations et remerciements aux organisateurs de Festi'Bois 2023
- Comité consultatif patrimoine bâti
- Halloween
- Concours marché de Noël

CORRESPONDANCE

RÉS 947-11-23 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE N° 23-037 – 42 CHEMIN DES SAULES – JULIEN DUPASQUIER

CONSIDÉRANT QU' : une demande de construction d'un bâtiment agricole à partir d'un conteneur maritime a été déposée;

CONSIDÉRANT : que l'article 73 du règlement de zonage 131-2022 interdit l'utilisation de conteneur pour la construction de bâtiments;

CONSIDÉRANT : qu'une dérogation mineure est requise pour autoriser le projet;

CONSIDÉRANT : que le conteneur sera recouvert d'un revêtement de pruche et d'une toiture monopente en tôle;

CONSIDÉRANT : que le bâtiment sera localisé à 38 mètres du chemin;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par la conseillère Catherine Marsan-Loyer
Appuyé de la conseillère Stéphanie Dalpé
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

D' : Accepter la demande de dérogation mineure telle que présentée.

ADOPTÉE

RÉS 948-11-23 DEMANDE DE P.I.I.A N° 23-038 – 27 CHEMIN DE DUNHAM – ROBIN ST-GELAIS

CONSIDÉRANT : qu'une demande de remplacement de toiture a été déposée;

CONSIDÉRANT : que la demande est assujettie au règlement sur les P.I.I.A;

CONSIDÉRANT : que la toiture de bardeau sera remplacée par de la tôle vissée de couleur brun commerciale;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par la conseillère Catherine Marsan-Loyer
Appuyé de la conseillère Stéphanie Dalpé
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

D' : Accepter la demande à telle que présentée.

ADOPTÉE

RÉS 949-11-23 DEMANDE DE P.I.I.A N° 23-039 – 2 CHEMIN GARAGONA – JOHN ESHIN

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 6 novembre 2023

CONSIDÉRANT : qu'une demande de modification d'une ouverture sur la façade avant du bâtiment a été déposée;

CONSIDÉRANT : que la demande est assujettie au P.I.I.A ;

CONSIDÉRANT : que la porte de l'ancien commerce sera retirée et remplacée par du revêtement identique à l'existant;

CONSIDÉRANT : que la fenêtre en saillie existante sera remplacée sans modification aux dimensions par une nouvelle fenêtre en saillie;

CONSIDÉRANT : que le projet de rénovation préserve l'intégrité du bâtiment;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par la conseillère Catherine Marsan-Loyer
Appuyé de la conseillère Stéphanie Dalpé
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

D' : Accepter la demande telle que présentée à la condition que la façade avant soit repeinte et que le nouveau clin de bois soit ragréé de manière à ne pas voir de démarcation entre le nouveau et l'ancien revêtement.

ADOPTÉE

RÉS 950-11-23 DEMANDE DE P.I.I.A N° 23-040 – 33 RUE DE LA LIBERTÉ – JONATHAN SHARGARY ET NADINE HADDAD

CONSIDÉRANT : qu'une demande de modification d'un permis de construction a été reçue;

CONSIDÉRANT : que la demande est assujettie au PIIA;

CONSIDÉRANT : que le nouveau revêtement proposé est en acier et de couleur plus foncée dans le but de s'harmoniser avec le style scandinave de la rue;

CONSIDÉRANT : que ce revêtement d'acier est proposé sur les façades sud et une partie de la façade ouest du bâtiment;

CONSIDÉRANT : que l'utilisation de matériaux naturels est priorisée au PIIA;

CONSIDÉRANT : que l'utilisation préconisée au PIIA pour les parements métalliques se limite aux éléments architecturaux mineurs;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par la conseillère Catherine Marsan-Loyer
Appuyé de la conseillère Stéphanie Dalpé
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : Le conseil municipal refuse la demande telle que présentée.

ADOPTÉE

RÉS 951-11-23 DEMANDE DE P.I.I.A N° 23-041 – 36 RUE LA LIBERTÉ – MARIE-JOSÉE LEMIEUX

CONSIDÉRANT : qu'une demande de lotissement a été déposée;

CONSIDÉRANT : que la demande est assujettie au PIIA;

CONSIDÉRANT : que le terrain est actuellement composé de deux lots et que l'opération cadastrale aura pour effet de combiner les deux lots en un seul lot;

CONSIDÉRANT : que le lotissement s'intègre au plan d'ensemble du développement de la rue de la Liberté;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par la conseillère Catherine Marsan-Loyer
Appuyé de la conseillère Stéphanie Dalpé
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

D' : Accepter la demande telle que présentée.

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 6 novembre 2023

RÉS 952-11-23 DEMANDE DE P.I.I.A N° 23-043 – 3 CHEMIN DU VERGER-MODÈLE – STÉPHANE MILLET

CONSIDÉRANT : qu'une demande de construction d'une pergola a été déposée;

CONSIDÉRANT : que la demande est assujettie au P.I.A.;

CONSIDÉRANT : que la pergola sera construite avec des poutres de 8po x 8po ou plus en pruche et huilées.

CONSIDÉRANT : que le traitement à l'huile donnera une couleur rougeâtre aux poutres de pruche.

CONSIDÉRANT : que la toiture sera identique à la nouvelle toiture de la résidence c'est-à-dire la même pente de toit, le même revêtement et la même couleur;

CONSIDÉRANT : que la pergola sera construite au même endroit que l'actuelle pergola temporaire (blocs de béton au sol);

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par la conseillère Catherine Marsan-Loyer Appuyé de la conseillère Stéphanie Dalpé
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

D' : Accepter la demande telle que présentée.

ADOPTÉE

RÉS 953-11-23 DEMANDE DE P.I.I.A N° 23-042 – 98 ROUTE 237 SUD – PIERRE MARSAN

CONSIDÉRANT : qu'une demande de remplacement de la toiture de la résidence a été déposée;

CONSIDÉRANT : que la demande est assujettie au P.I.I.A.;

CONSIDÉRANT : que la toiture en asphalte sera remplacée par une toiture en tôle agrafée noire;

CONSIDÉRANT : qu'une couleur de toiture foncée est moins durable et génère plus de chaleur qu'une toiture d'un revêtement similaire, mais de couleur plus claire;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par la conseillère Catherine Marsan-Loyer Appuyé de la conseillère Stéphanie Dalpé
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

D' : Accepter la demande telle que présentée.

ADOPTÉE

RÉS 954-11-23 DEMANDE DE P.I.I.A N° 23-044 – 1 RUE DE L'ÉGLISE – HUBERT VALCKE

CONSIDÉRANT : qu'une demande de modification d'un permis d'agrandissement a été déposée;

CONSIDÉRANT : que le conseil a autorisé l'agrandissement du bâtiment en vertu du règlement sur les P.I.I.A lors de la séance du 3 avril 2023;

CONSIDÉRANT : que le demandeur propose de remplacer le revêtement de cèdre par du CanExel Vstyle couleur loup gris;

CONSIDÉRANT : que la section existante en CanExel sera peinte de couleur blanc cassé « OC-18 Benjamin Moore »;

CONSIDÉRANT : que la toiture de l'agrandissement sera en tôle Supervic Vissé couleur charbon « 56072 » et que la toiture verte existante sera peinte de la même couleur que la nouvelle toiture, couleur charbon « 56072 »;

CONSIDÉRANT : que la marquise sera plus haute que ce qui a été proposé initialement;

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 6 novembre 2023

CONSIDÉRANT : que la marquise sera prolongée pour rejoindre la porte de l'agrandissement à droite du bâtiment;

CONSIDÉRANT : que les modifications proposées s'intègrent au bâtiment;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par la conseillère Catherine Marsan-Loyer
Appuyé de la conseillère Stéphanie Dalpé

Résolu à l'unanimité des conseillers présents

D' : Accepter la demande telle que présentée.

ADOPTÉE

RÉS 955-11-23 AUTORISATION D’AFFICHAGE ET DE RÉUNION - MARCHÉ DE NOËL 2023 – VITALITÉ

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Dalpé

Appuyé de la conseillère Josiane Martel-Ouellet

Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : Ce conseil autorise d'installer le matériel publicitaire pour la promotion de l'édition 2023 du Marché de Noël;

QUE : Ce conseil autorise la vente d'alcool sur le site de l'Église Bishop Stewart Memorial, situé au 5, Garagona, propriété de la Municipalité, le 16 et le 17 décembre prochain de 9h à 20h, à l'occasion du Marché de Noël organisé par Vitalité Frelighsburg.

ADOPTÉE

RÉS 956-11-23 NOMINATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU COMITÉ CONSULTATIF D’URBANISME

CONSIDÉRANT : le règlement portant le numéro 140-03-2019-1 constituant un Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU);

CONSIDÉRANT QUE : la résolution No 209-11-21 « *Nomination du représentant au CCU* », adoptée par le conseil municipal le 15 novembre 2021;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par la conseillère Stéphanie Dalpé

Appuyé de la conseillère Josiane Martel-Ouellet

Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QU' : la rotation suivante soit effectuée parmi les deux conseillers représentants le conseil au sein du CCU : la conseillère Marie Claude Aubin devient le membre du CCU ayant le droit de vote, tandis que le conseiller Bob Lussier devient le représentant-observateur qui peut participer aux discussions sans le droit de vote.

ADOPTÉE

RÉS 957-11-23 LANCEMENT APPEL AUX CANDIDATURES ET FORMATION D’UN COMITÉ DE SÉLECTION CONCERNANT LE RENOUVELLEMENT DU MANDAT DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D’URBANISME

CONSIDÉRANT : le règlement portant le numéro 140-03-2019-1 constituant un Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU);

CONSIDÉRANT QUE : les mandats de deux membres du comité arrivent à l'échéance le 20 janvier de l'année 2024;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par le conseiller Bob Lussier

Appuyé de la conseillère Marie Claude Aubin

Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QU' : le conseil municipal fait un appel à tous par la voie du site web municipal et du journal « Le Messager » pour pourvoir les deux postes qui seront vacants après le 20 janvier 2024;

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 6 novembre 2023

QUE : le conseil municipal au complet forme le comité de sélection pour constituer un nouveau CCU conformément au règlement 140-03-2019-1.

ADOPTÉE

RÉS 958-11-23 ÉMISSION D'UN CHÈQUE À L'ORDRE DE LES SERVICES EXP INC. – PROJET PLAN QUINQUENNAL DE VOIRIE

CONSIDÉRANT : la résolution 718-04-23 « *Offre de services professionnels – Plan quinquennal d'interventions de la voirie municipale – EXP* », adoptée par le conseil municipal le 14 avril 2023;

CONSIDÉRANT : la facture N° 778423 de la firme EXP du 26 octobre 2023 au montant de 5 357,69 \$, taxes incluses pour les services professionnels fournis dans le cadre du mandat mentionné;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par le conseiller Bob Lussier
Appuyé du conseiller Gilles Prairie
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la Municipalité de Frelighsburg émet un chèque de 5 357,69 \$ au nom de Les Services EXP Inc. pour les services d'ingénieurs rendus dans le cadre du projet Plan quinquennal de voirie.

Certificat de crédits disponibles

Je, Sergey Golikov, trésorier certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉE

RÉS 959-11-23 ÉMISSION D'UN CHÈQUE À L'ORDRE DE FNX INNOV INC. – ENCADREMENT PROJET PROMOTEUR

CONSIDÉRANT : la résolution N° 515-11-22 « *Offre de services professionnels encadrement projet promoteur - FNX Innov Inc.* », adoptée par le conseil municipal le 7 novembre 2022;

CONSIDÉRANT : la facture N° 419436 de la firme FNX Innov Inc. du 21 septembre 2023 au montant de 1 589,53 \$, taxes incluses pour les services professionnels fournis dans le cadre du mandat mentionné;

CONSIDÉRANT : la facture N° 420493 de la firme FNX Innov Inc. du 25 octobre 2023 au montant de 367,92 \$, taxes incluses pour les services professionnels fournis dans le cadre du mandat mentionné;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par la conseillère Marie Claude Aubin
Appuyé du conseiller Gilles Prairie
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la Municipalité de Frelighsburg émet un chèque de 1 957,45 \$ à l'ordre de FNX Innov Inc., conformément aux factures N° 419436 et N° 420493.

Certificat de crédits disponibles

Je, Sergey Golikov, trésorier certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉE

RÉS 960-11-23 ÉMISSION D'UN CHÈQUE À L'ORDRE DE BRUSER – PROJET DE PROLONGEMENT D'AQUEDUC

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 6 novembre 2023

CONSIDÉRANT : la résolution N° 451-08-22 « *Octroi du contrat - offre de services professionnels pour le prolongement de la conduite d'aqueduc sur le chemin Saint-Armand* », adoptée par le conseil municipal le 22 août 2022;

CONSIDÉRANT : la facture N° 000402 du 13 octobre 2023 de la firme de génie-conseil BRUSER au montant de 7 620,54 \$ taxes incluses, pour les services professionnels fournis dans le cadre du mandat de la mise en place d'une conduite d'aqueduc sur le chemin Saint-Armand;

CONSIDÉRANT : la résolution N° 614-02-23 « *Mise en place d'une conduite d'aqueduc sur le site de la station d'épuration* », adoptée par le conseil municipal le 6 février 2023;

CONSIDÉRANT : la facture N° 000403 du 13 octobre 2023 de la firme de génie-conseil BRUSER au montant de 4 093,11 \$ taxes incluses, pour les services professionnels fournis dans le cadre du mandat de la mise en place d'une conduite d'aqueduc sur le site de la station d'épuration;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par le conseiller Bob Lussier

Appuyé du conseiller Gilles Prairie

Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la Municipalité de Frelighsburg émet un chèque de 11 713,65 \$ au nom de BRUSER pour les services professionnels dans le cadre du projet le prolongement de la conduite d'aqueduc.

Certificat de crédits disponibles

Je, Sergey Golikov, trésorier certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉE

RÉS 961-11-23 ÉMISSION D'UN CHÈQUE À L'ORDRE DE ALAIN SALADZIUS – MANDAT D'ACCOMPAGNEMENT

CONSIDÉRANT : la facture N° 615 au montant taxes incluses de 11 396,32 \$ soumise à la Municipalité par le consultant Alain Saladzius le 30 septembre 2023 ;

CONSIDÉRANT : la résolution N° 664-03-23 « *Offre de services professionnels d'accompagnement en ingénierie – Alain Saladzius, fic, ingénieur* », adoptée par le conseil municipal le 6 mars 2023 ;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par la conseillère Josiane Martel-Ouellet

Appuyé de la conseillère Catherine Marsan-Loyer

Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : La municipalité de Frelighsburg émet un chèque de 11 396,32 \$ au nom d'Alain Saladzius Ing., pour les services rendus dans le dossier de la gestion des eaux potables et sanitaires durant les mois de juillet, août et septembre 2023.

Certificat de crédits disponibles

Je, Sergey Golikov, trésorier certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉE

RÉS 962-11-23 ÉMISSION D'UN CHÈQUE À L'ORDRE DE RÉAL DAUDELIN – SERVICES PROFESSIONNELS EN GÉNIE CIVIL – AMÉNAGEMENT DU SENTIER PARC PAUL GOODHUE

CONSIDÉRANT : la résolution N° 780-06-23 « *Offre de services professionnels – Réal Daudelin – aménagement du sentier parc Paul Goodhue* », adoptée par le conseil municipal le 5 juin 2023 ;

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 6 novembre 2023

CONSIDÉRANT : la facture au montant taxes incluses de 2 500 \$ soumise à la Municipalité par le consultant Réal Daudelin le 2 octobre 2023 ;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par le conseiller Bob Lussier
Appuyé du conseiller Gilles Prairie
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la Municipalité de Frelighsburg émet un chèque de 2 500 \$ au nom de Réal Daudelin ing., pour les services rendus dans le dossier d'aménagement du sentier parc Paul Goodhue.

Certificat de crédits disponibles

Je, Sergey Golikov, trésorier certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉE

RÉS 963-11-23 ÉMISSION D'UN CHÈQUE À L'ORDRE DE ANDRÉ PARIS INC. – FAUCHAGE DEUXIÈME COUPE

CONSIDÉRANT : la facture N° F4214 au montant taxes incluses de 4 081,61 \$ soumise à la Municipalité par la compagnie André Paris Inc. le 30 septembre 2023 ;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par la conseillère Josiane Martel-Ouellet
Appuyé de la conseillère Stéphanie Dalpé
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la Municipalité de Frelighsburg émet un chèque de 4 081,61 \$ au nom de André Paris Inc. pour la deuxième coupe de fauchage.

Certificat de crédits disponibles

Je, Sergey Golikov, trésorier certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉE

RÉS 964-11-23 ÉMISSION D'UN CHÈQUE À L'ORDRE DE HUARD EXCAVATION INC. - TRAVAUX DE VOIRIE ET DE PAVAGE - PAVL VOLET REDRESSEMENT

CONFORMÉMENT: à la résolution N° 343-04-22 « *Octroi du contrat pour la construction dans le cadre de l'appel d'offres public « Travaux de voirie et de pavage chemins du Lac-Selby, Pinnacle et Spencer* », adoptée par le conseil municipal le 5 avril 2022 ;

CONFORMÉMENT : au décompte progressif N°4 émis en date du 6 novembre 2023 par EXP concernant le contrat octroyé à Huard Excavation Inc. dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale Volet Redressement 2022;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par la conseillère Catherine Marsan-Loyer
Appuyé de la conseillère Stéphanie Dalpé
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la Municipalité de Frelighsburg émet un chèque taxes incluses de 97 479,76 \$ à l'ordre de Huard Excavation Inc. pour les travaux réalisés dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale Volet Redressement 2022;

QUE : le directeur général est autorisé à signer pour le compte de la Municipalité tout document se référant à la présente.

Certificat de crédits disponibles

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 6 novembre 2023

Je, Sergey Golikov, trésorier certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉE

RÉS 965-11-23 ÉMISSION D'UN CHÈQUE À L'ORDRE DE J.A. BEAUDOIN CONSTRUCTION LTÉE – TRAVAUX DE PROLONGEMENT DE L'AQUEDUC

CONSIDÉRANT : la résolution N° 862-08-23 « *Octroi du contrat-prolongement de la conduite d'aqueduc sur le chemin Saint-Armand et le site de l'usine d'épuration – J.A. Beaudoin construction ltée* », adoptée par le conseil municipal le 7 août 2023 ;

CONSIDÉRANT : la nature des travaux et les imprévus survenus, lors de leur réalisation, notamment le forage directionnel additionnel, les conditions de sols défavorables, l'obligation de l'isolation complémentaire de la conduite et les travaux nocturnes ;

CONSIDÉRANT : le certificat de réception provisoire émis le 2 novembre 2023 par Bruser concernant le contrat octroyé à J.A. Beaudoin Construction Ltée dans le cadre du projet de prolongement de la conduite de l'aqueduc sur le chemin Saint-Armand et le site de l'usine d'épuration;

CONSIDÉRANT QUE : conformément aux termes du contrat, une retenue de 5% au montant de 11 891,97 \$ a été appliquée et le montant final sera payable le 24 octobre 2024, aux termes de 12 mois après la date de prononcement de l'acceptation provisoire le 24 octobre 2023;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par le conseiller Gilles Prairie
Appuyé de la conseillère Catherine Marsan-Loyer
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la municipalité de Frelighsburg émet un chèque taxes incluses de 259 782,97 \$ à l'ordre de J.A. Beaudoin Construction Ltée;

QUE : le directeur général est autorisé à signer pour le compte de la Municipalité tout document se référant à la présente.

Certificat de crédits disponibles

Je, Sergey Golikov, trésorier certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉE

RÉS 966-11-23 ÉMISSION D'UN CHÈQUE À L'ORDRE DE J.A. BEAUDOIN – INTERVENTION D'URGENCE – CHEMIN DES ÉRABLES

CONSIDÉRANT : la nature urgente des travaux de remplacement d'un ponceau sur le chemin des Érables à la suite de la forte pluie du 1^{er} juillet 2023 ;

CONSIDÉRANT : l'arrêté ministériel du 15 août 2023 – élargissement du territoire d'application, numéro AM 0086-2023 concernant le programme général d'assistance financière lors de sinistres – Pluies abondantes et vents violents survenus le 1^{er} juillet 2023, dans les municipalités du Québec;

CONSIDÉRANT QUE : sur les quatre entrepreneurs ayant été sollicités, deux soumissions ont été reçues et que la soumission de J. A. Beaudoin Construction Ltée était la plus intéressante #pour la Municipalité au niveau des coûts et des délais d'intervention;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par le conseiller Bob Lussier
Appuyé de la conseillère Josiane Martel-Ouellet
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 6 novembre 2023

QUE : la Municipalité de Frelighsburg émet un chèque de 19 118,04 \$ au nom de J.A. Beaudoin Construction Ltée pour la réalisation urgente des travaux de remplacement du ponceau sur le chemin des Érables.

Certificat de crédits disponibles

Je, Sergey Golikov, trésorier certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉE

RÉS 967-11-23 ÉMISSION D'UN CHÈQUE À L'ORDRE DE SIMO MANAGEMENT INC. – ENTRETIEN DÉBITMÈTRES RÉSEAU D'AQUEDUC

CONSIDÉRANT : la résolution N° 419-07-22 « *Offre de services professionnels - Vérification de la précision des équipements de mesure de débit d'eau potable – SIMO* », adoptée par le conseil municipal le 11 juillet 2022 ;

CONSIDÉRANT : la facture N° 53383 au montant taxes incluses de 1 667,14 \$ soumise à la Municipalité par SIMO Management le 18 septembre 2023;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par la conseillère Marie Claude Aubin
Appuyé de la conseillère Catherine Marsan-Loyer
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la Municipalité de Frelighsburg émet un chèque de 1 667,14 \$ au nom de SIMO Management Inc. pour la vérification de la précision des équipements de mesure de débit d'eau potable.

Certificat de crédits disponibles

Je, Sergey Golikov, trésorier certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉE

RÉS 968-11-23 ÉMISSION D'UN CHÈQUE À L'ORDRE DE GROUPE PALLADIUM INC. – SERVICES PROFESSIONNELS PRÉVENTION INCENDIE

CONSIDÉRANT : la résolution N° 701-04-23 « *Offre de services professionnels prévention incendie – Groupe Palladium Inc.* », adoptée par le conseil municipal le 3 avril 2023 ;

CONSIDÉRANT : la deuxième facture présentée à la Municipalité par le Groupe Palladium Inc. le 24 octobre 2023, sous le numéro N° 2410-23 au montant taxes incluses de 5 794,74 \$;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par la conseillère Catherine Marsan-Loyer
Appuyé de la conseillère Stéphanie Dalpé
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la municipalité de Frelighsburg émet un chèque de 5 794,74 \$ au nom de Groupe Palladium Inc. pour les services de prévention en sécurité incendie, représentant le second versement de la somme de 50% au contrat annuel.

Certificat de crédits disponibles

Je, Sergey Golikov, trésorier certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉE

RÉS 969-11-23 RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ENTRETIEN DES LOGICIELS MUNICIPAUX AVEC PG SOLUTIONS INC.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 6 novembre 2023

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Dalpé
Appuyé de la conseillère Catherine Marsan-Loyer
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la Municipalité de Frelighsburg renouvelle au 1^{er} janvier 2024 le contrat d'entretien des logiciels municipaux avec PG Solutions Inc. au montant taxes incluses de 24 686,35 \$.

Certificat de crédits disponibles

Je, Sergey Golikov, trésorier certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉE

RÉS 970-11-23 ÉMISSION D'UN CHÈQUE À L'ORDRE DE VINCENT DERONDE –CRÉATION DE LA NOUVELLE PANCARTE DE L'HÔTEL DE VILLE

CONSIDÉRANT : la résolution N° 645-02-23 « *Création d'une nouvelle pancarte à l'hôtel de ville* », adoptée par le conseil municipal le 23 février 2023 ;

CONSIDÉRANT : facture N° 202312 – 1 507,80 \$

CONSIDÉRANT : facture N° 202314 – 494,81 \$

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par la conseillère Marie Claude Aubin
Appuyé de la conseillère Stéphanie Dalpé
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la Municipalité de Frelighsburg émet un chèque de 2 002,61 \$ au nom de Vincent Deronde pour la création et l'installation de la nouvelle pancarte de l'Hôtel de Ville et la réalisation des travaux connexes.

Certificat de crédits disponibles

Je, Sergey Golikov, trésorier certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉE

RÉS 971-11-23 ÉMISSION D'UN CHÈQUE SERVICES RENDUS - CAMP D'ÉTÉ 2023 – ASSOCIATION CAMP GARAGONA

CONSIDÉRANT : la résolution N° 708-04-23 « *Signature entente Garagona – camp été 2023* », adoptée par le conseil municipal le 3 avril 2023;

CONSIDÉRANT : la facture N° 11335, au montant de 7600 \$

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par la conseillère Stéphanie Dalpé
Appuyé de la conseillère Catherine Marsan-Loyer
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la municipalité de Frelighsburg émet un chèque à l'ordre de Association Garagona Inc. de 7 600 \$ pour les services rendus en 2023 dans le cadre de l'entente portant sur l'organisation et la tenue du camp d'été 2023.

Certificat de crédits disponibles

Je, Sergey Golikov, trésorier certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 6 novembre 2023

RÉS 972-11-23 ÉMISSION D'UN CHÈQUE À L'ORDRE DE VITALITÉ FRELIGHSBURG – FESTI'BOIS 2023

CONSIDÉRANT : la tenue réussite de l'édition 2023 du Festi'Bois;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par la conseillère Marie Claude Aubin

Appuyé de la conseillère Josiane Martel-Ouellet

Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la Municipalité de Frelighsburg émet un chèque de 4 000 \$ au nom de Vitalité Frelighsburg pour l'édition 2023 du festival Festi'Bois.

Certificat de crédits disponibles

Je, Sergey Golikov, trésorier certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉE

RÉS 973-11-23 ÉMISSION D'UN CHÈQUE À L'ORDRE DE GRAME – PROGRAMME DE SUBVENTION À L'ACHAT DE PRODUITS D'HYGIÈNE PERSONNELLE DURABLES

CONSIDÉRANT : la résolution N° 999-03-21 « Programme de subvention municipal pour les couches lavables », adoptée par le conseil municipal le 1er mars 2021;

CONSIDÉRANT : l'instauration en collaboration avec le GRAME d'un programme de subventions pour ses citoyennes faisant l'achat de produits d'hygiène personnelle durables;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par la conseillère Josiane Martel-Ouellet

Appuyé de la conseillère Catherine Marsan-Loyer

Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la mairesse et le directeur général soient autorisés à signer, pour le compte de la Municipalité, l'entente visant l'instauration en collaboration avec le GRAME d'un « Programme de subventions à l'achat de produits d'hygiène personnelle durables »;

QUE : la Municipalité de Frelighsburg émet un chèque de 1 000 \$, représentant 50% de sa cotisation annuelle, au nom de GRAME pour la gestion dudit programme.

Certificat de crédits disponibles

Je, Sergey Golikov, trésorier certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉE

RÉS 974-11-23 ÉMISSION DU CHÈQUE POUR LE DEUXIÈME VERSEMENT POUR LES SERVICES DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Il est proposé par la conseillère Marie Claude Aubin

Appuyé du conseiller Gilles Prairie

Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : le chèque pour le deuxième versement des services rendus par la Sûreté du Québec au montant de 112 156 \$ a été émis en date 31 octobre sous le numéro 11172 conformément à l'échéancier soumis par le ministère de la Sécurité publique Québec en date du 23 mars 2023.

Certificat de crédits disponibles

Je, Sergey Golikov, trésorier certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 6 novembre 2023

ADOPTÉE

RÉS 975-11-23 MANDAT À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC - ACHAT DE CHLORURE EN SOLUTION LIQUIDE UTILISÉ COMME ABAT-POUSSIÈRE POUR L'ANNÉE 2024

ATTENDU le courriel envoyé aux municipalités par l'UMQ le 17 novembre 2023 concernant une erreur d'importation lors de l'envoi du rappel pour la campagne d'adhésion pour l'abat-poussière erratum résolution AP-2024;

ATTENDU QUE la Municipalité de Frelighsburg a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de préparer, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de produits utilisés comme abat-poussière;

ATTENDU QUE les articles 29.9.1 de la Loi sur les cités et villes et 14.7.1 du Code municipal :

- permettent à une organisation municipale de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de matériel;
- précisent que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles;
- précisent que le présent processus contractuel est assujéti au «Règlement numéro 26 sur la gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement » adopté par le conseil d'administration de l'UMQ;

ATTENDU QUE la proposition de l'UMQ est renouvelée, à chaque appel d'offres du regroupement, sur une base volontaire;

ATTENDU QUE la Municipalité de Frelighsburg désire participer à cet achat regroupé pour se procurer le chlorure en solution liquide dans les quantités nécessaires pour ses activités;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par le conseiller Gilles Prairie
Appuyé du conseiller Bob Lussier
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : Le texte de la résolution est remplacé par ce qui suit conformément l'erratum résolution AP-2024 du 17 novembre 2023;

QUE la Municipalité de Frelighsburg confirme son adhésion au regroupement d'achats mis en place par l'UMQ pour l'année 2024, potentiellement 2025 et 2026 et confie à l'UMQ le processus d'appel d'offres menant à l'adjudication de contrats d'achats regroupés des produits utilisés comme abat-poussière chlorure en solution liquide nécessaires aux activités de la Municipalité;

QUE pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la Municipalité de Frelighsburg s'engage à fournir à l'UMQ les types et quantités de produits dont elle aura besoin en remplissant le formulaire d'inscription sur le portail à la date fixée;

QUE la Municipalité de Frelighsburg confie, à l'UMQ, la responsabilité de l'analyse des soumissions déposées. De ce fait, la Municipalité accepte que le produit à commander et à livrer sera déterminé à la suite de l'analyse comparative des produits définie au document d'appel d'offres;

QUE si l'UMQ adjuge un contrat, la Municipalité de Frelighsburg s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjugé;

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 6 novembre 2023

- QUE la Municipalité de Frelighsburg s'engage à respecter les termes de ce contrat pour sa durée; soit à la signature de celui-ci au 31 octobre 2024, avec possibilité de le prolonger deux fois, à la discrétion de l'UMQ, soit jusqu'au 31 octobre 2025 puis jusqu'au 31 octobre 2026;
- QUE la Municipalité de Frelighsburg reconnaisse que l'UMQ recevra, directement de l'adjudicataire, à titre de frais de gestion, un pourcentage du montant facturé avant taxes à chacun des participants; ledit taux est précisé dans le document d'appel d'offres;
- QU'UN exemplaire de la présente résolution, soit transmis à l'Union des municipalités du Québec.

ADOPTÉE

RÉS 976-11-23 RENOUELEMENT – FQM ASSURANCES

CONSIDÉRANT : la proposition de renouvellement du contrat d'assurance de dommages soumis à la Municipalité en date du 10 octobre 2023 par le Fonds d'Assurance des Municipalités du Québec (FQM Assurances) au montant de 65 634,85 \$;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Marie Claude Aubin
Appuyé de la conseillère Catherine Marsan-Loyer
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la Municipalité de Frelighsburg renouvelle le contrat des assurances municipales avec la FQM Assurances pour l'année 2024 au montant de 65 634,85 \$.

ADOPTÉE

RÉS 977-11-23 OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS – ENTENTE RELATIVE À LA FOURNITURE DU PERSONNEL TECHNIQUE DE LA FQM

ATTENDU QUE la FQM a mis en place un service d'ingénierie et infrastructures pour accompagner et conseiller les municipalités qui souhaitent retenir ce service;

ATTENDU QUE la Municipalité désire effectuer la planification et la gestion de son territoire, de ses infrastructures et de ses équipements municipaux et, à ces fins, utiliser les services d'ingénierie et d'expertise technique de la FQM;

ATTENDU QU'il y a lieu de conclure une entente avec la FQM à cet effet, dont les modalités sont applicables pour l'ensemble des municipalités désirant utiliser de tels services de la FQM;

EN CONSÉQUENCE Il est proposé par la conseillère Catherine Marsan-Loyer
Appuyé de la conseillère Josiane Martel-Ouellet
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution ;

QUE le conseil autorise la Municipalité à utiliser les services d'ingénierie et d'expertise technique de la FQM afin d'effectuer la planification et la gestion de son territoire, de ses infrastructures et de ses équipements municipaux et, qu'à cette fin, que la Municipalité conclue une entente avec la FQM;

QUE : la mairesse et le directeur général soient autorisés à signer, pour le compte de la Municipalité, l'entente visant la fourniture de services techniques par la FQM applicable pour l'ensemble des municipalités;

QUE : la mairesse et le directeur général, greffier trésorier sont autorisés à signer pour le compte de la Municipalité tout document se référant à la présente.

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 6 novembre 2023

RÉS 978-11-23 OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS – SURVI-MOBILE - CAUCA

CONSIDÉRANT : L'offre de services soumise à la Municipalité le 14 septembre 2023 par la compagnie CAUCA pour l'achat de l'application Survi-Mobile au montant de 1 815 \$ taxes en sus;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par le conseiller Bob Lussier
Appuyé de la conseillère Catherine Marsan-Loyer
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la Municipalité de Frelighsburg fait l'acquisition chez Cauca pour l'exercice financier 2024 de l'application Survi-Mobile au coût incluant les taxes de 2 086 79 \$;

QUE : la mairesse et le directeur général, greffier trésorier sont autorisés à signer pour le compte de la Municipalité tout document se référant à la présente.

ADOPTÉE

RÉS 979-11-23 OCTROI DU CONTRAT – RESTAURATION DE LA TOITURE DE L'ÉDIFICE DE L'HÔTEL DE VILLE

CONFORMÉMENT à la résolution N° 702-04-23 « *Offre de services professionnels architecture – restauration toitures hôtel de ville – Stephan Barcelo* », adoptée par le conseil municipal le 3 avril 2023;

CONFORMÉMENT à la résolution N° 783-06-23 « *Lancement de l'appel d'offres public – restauration des toitures de l'édifice de l'hôtel-de-ville* », adoptée par le conseil municipal le 5 juin 2023;

CONFORMÉMENT à l'appel d'offres lancé sur la plateforme SEAO le 30 juin 2023, huit entrepreneurs ont déposé leurs soumissions le 24 août 2023, soit :

- LES CONSTRUCTIONS DEB INC – 357 573,95 \$
- TOITURES QUATRE-SAISONS INC. – 364 700,70 \$
- GAGNÉ & ROY INC. – 493 817,63 \$
- IMPERMÉABILISATION REVÊTEMENT QUÉBEC I.R.Q. INC. - 534 084,17 \$
- TOITURES TROIS ÉTOILES INC. - 543 429,34 \$
- MAÇONNERIE RAINVILLE & FRÈRES INC. - 570 850,88 \$
- COUVREUR VERDUN INC. - 645 584,63 \$
- ATHENA CONSTRUCTION INC. - 763 397,20 \$

CONFORMÉMENT à l'analyse des soumissions émise par l'architecte Stéphan Barcelo le 7 septembre 2023, l'offre de l'entreprise Toiture Quatre Saisons Inc. au montant de 364 700 \$ taxes incluses est la plus basse soumission conforme sur les huit soumissions reçues ;

EN CONSÉQUENCE Il est proposé par la conseillère Marie Claude Aubin
Appuyé de la conseillère Catherine Marsan-Loyer
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la Municipalité de Frelighsburg octroie le contrat de restauration de la toiture de l'édifice de l'hôtel de ville à l'entreprise Toiture Quatre Saisons Inc. au montant incluant les taxes de 364 700 \$;

QUE : la mairesse et le directeur général, greffier et trésorier sont autorisés à signer pour le compte de la Municipalité le contrat à intervenir ainsi que tout document relatif à la présente.

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 6 novembre 2023

RÉS 980-11-23 RECONDUCTION DE L'ENTENTE DE SERVICE AUX SINISTRÉS ENTRE LA MUNICIPALITÉ DE FRELIGHSBURG ET LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE DIVISION DU QUÉBEC

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Dalpé
Appuyé de la conseillère Josiane Martel-Ouellet
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la municipalité de Frelighsburg reconduit l'entente intervenue le 9 octobre 2022 (amendement no. 1), avec la Croix rouge, division du Québec concernant les services aux sinistrés, entrant en vigueur le 9 octobre 2023;

QUE : la contribution annuelle de l'entente est fixée à 0,20 \$ per capita;

QUE : la mairesse et le directeur général, greffier trésorier sont autorisés à signer pour le compte de la Municipalité tout document se référant à la présente.

ADOPTÉE

RÉS 981-11-23 ENTENTE INTERMUNICIPALE VISANT À INSTALLER ET ENTREtenir DES ABRIBUS SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Dalpé
Appuyé de la conseillère Josiane Martel-Ouellet
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : le conseil de la Municipalité de Frelighsburg certifie que la mairesse, madame Lucie Dagenais, et le directeur général, monsieur Sergey Golikov sont dûment autorisés à signer l'entente intermunicipale visant à installer et entretenir des abribus sur le territoire de la municipalité.

ADOPTÉE

RÉS 982-11-23 DEMANDE DE SUBVENTION – PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AU DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS ACTIFS DANS LES PÉRIMÈTRES URBAINS – PROJET TROTTOIRS

Il est proposé par la conseillère Catherine Marsan-Loyer
Appuyé de la conseillère Marie Claude Aubin
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le directeur général, greffier et trésorier à préparer le projet et à déposer pour le compte de la Municipalité la demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains.

ADOPTÉE

RÉS 983-11-23 DEMANDE DE SUBVENTION - PROGRAMME AIDE AUX IMMOBILISATIONS VOLET 2 MAINTIEN ET BONIFICATION DES INFRASTRUCTURES ET DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS – PROJET BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Dalpé
Appuyé du conseiller du conseiller Gilles Prairie
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le directeur général, greffier et trésorier à préparer le projet et à déposer pour le compte de la Municipalité la demande d'aide financière – dans le cadre du Programme d'Aide aux immobilisations Volet 2 : Maintien et bonification des infrastructures et des équipements culturels.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 6 novembre 2023

ADOPTÉE

RÉS 984-11-23 DEMANDE DE SUBVENTION – PROGRAMME DE SOUTIEN À LA COOPÉRATION INTERMUNICIPALE DU FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ VOLET 4 – PARTAGE DE RESSOURCE EN INSPECTION MUNICIPALE

CONSIDÉRANT QUE les municipalités de Frelighsburg, d'Abercorn et de Dunham souhaitent saisir l'opportunité de se doter d'une ressource partagée afin d'obtenir les services d'un inspecteur municipal dans le cadre de l'aide financière;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités participantes au présent projet ne sont pas en mesure d'embaucher individuellement un inspecteur municipal à temps plein ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a pris connaissance du Guide à l'intention des organismes concernant le volet 4 - Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

CONSIDÉRANT QUE le présent projet consiste à conclure une nouvelle entente intermunicipale pour le partage d'une ressource en inspection municipale selon le partage d'une banque d'heures parmi les municipalités participantes;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités participantes désirent se prévaloir des dispositions des articles 468 et suivants de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19) et des articles 569 et suivants du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) pour conclure un protocole d'entente intermunicipale relatif au service d'inspection;

CONSIDÉRANT QUE la nouvelle entente intermunicipale à conclure serait d'une durée minimale de 5 ans ;

EN CONSÉQUENCE Il est proposé par la conseillère Catherine Marsan-Loyer Appuyé de la conseillère Stéphanie Dalpé Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

- Le conseil de la municipalité Frelighsburg s'engage à participer au projet de partage de ressource en inspection municipale par la conclusion d'une nouvelle entente intermunicipale ainsi qu'à en assumer une partie des coûts;
- Le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds région et ruralité;
- Le conseil nomme la municipalité de Frelighsburg comme organisme responsable du projet;

QUE : le directeur général, greffier et trésorier est autorisé à préparer le projet et à déposer pour le compte de la Municipalité la demande d'aide financière – dans le cadre du - Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité - volet 4;

QUE : le directeur général, greffier et trésorier est autorisé à signer au nom et pour le compte de la Municipalité tout document se référant à la présente.

ADOPTÉE

RÉS 985-11-23 AUTORISATION DE LA MISE À JOUR DE LA PROGRAMMATION DU PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC 2019-2024 (TECQ)

ATTENDU QUE : la Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2024;

ATTENDU QUE : la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Catherine Marsan-Loyer

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 6 novembre 2023

Appuyé du conseiller Gilles Prairie

Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE : la Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2024;

QUE : la Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version n° 3 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

QUE : la Municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

QUE : la Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution;

QUE : la Municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version n°3 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles;

D'autoriser le directeur général, greffier et trésorier à mettre à jour et à déposer pour le compte de la Municipalité la nouvelle programmation du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2024 (TECQ).

ADOPTÉE

DÉPÔT L'ÉTAT COMPARATIF DU BUDGET

Le directeur général, greffier-trésorier dépose à la table du conseil l'état comparatif du budget au 30 septembre 2023.

RÉS 986-11-23 PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA FORMATION DE POMPIERS 2024-2025

ATTENDU QUE le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

ATTENDU QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

ATTENDU QU'en avril 2023, le gouvernement du Québec a établi un nouveau Programme d'aide financière pour la formation des pompiers et des pompières;

ATTENDU QUE ce Programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

ATTENDU QUE ce programme vise aussi à améliorer la capacité d'intervention des SSI de ces organisations municipales en cas de sinistre, à les aider à se préparer aux éventuelles situations d'urgence et à intervenir rapidement et de manière appropriée

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 6 novembre 2023

lorsque ces événements surviennent, réduisant ainsi leurs conséquences sur la vie, les biens ou l'environnement;

ATTENDU QUE la municipalité de Frelighsburg désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

ATTENDU QUE la municipalité de Frelighsburg prévoit la formation de 3 pompiers pour le programme Pompier I, la formation de 2 opérateurs de pompe et la formation de 4 officiers non urbains au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

ATTENDU QUE la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Brome-Missisquoi en conformité avec l'article 6 du Programme;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par le conseiller Bob Lussier
Appuyé de la conseillère Josiane Martel-Ouellet
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE : présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers et des pompières au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de Brome-Missisquoi.

ADOPTÉE

ADOPTION DU RÈGLEMENT MUNICIPAL N° 452-2022 (RM 330) CONCERNANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE : décaler l'adoption du règlement N° 452-2022 (RM 330) concernant la circulation et le stationnement.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION AU PROJET DE RÈGLEMENT RM 460-2023 RÈGLEMENT CONCERNANT LA PAIX, L'ORDRE ET LES NUISANCES

Je, Catherine Marsan-Loyer conseillère municipale donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil sera présenté le règlement RM 460-2023 Règlement concernant la paix, l'ordre et les nuisances;

Le projet de règlement est d'ajouter l'article 3.1 interdisant totalement les pièces pyrotechniques sur le territoire municipal et de rendre inapplicable l'article 33;

Dans le but de respecter les exigences de la loi, le projet de règlement est présenté séance tenante par le conseiller Les copies dudit projet de règlement sont mises à la disposition du public.

AVIS DE MOTION AU PROJET DE RÈGLEMENT 155-12-2023 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 146-03-2023 ÉTABLISSANT LES RÈGLES DE CONSTITUTION ET RÉGIE INTERNE DES COMITÉS CONSULTATIFS POUR L'AJOUT D'UN COMITÉ CONSULTATIF EN PATRIMOINE BÂTI

Je, Josiane Martel-Ouellet conseiller municipal donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil sera présenté le règlement 155-12-2023 modifiant le règlement 146-03-2023 établissant les règles de constitution et régie interne des comités consultatifs pour l'ajout d'un comité consultatif du patrimoine bâti

Le projet de règlement est de modifier le règlement 146-03-2022 établissant les règles de constitution et de régie interne des comités consultatifs pour ajouter un nouveau comité défini sous le nom de comité consultatif du patrimoine bâti.

Dans le but de respecter les exigences de la loi, le projet de règlement est présenté séance tenante par le conseiller Les copies dudit projet de règlement sont mises à la disposition du public.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 6 novembre 2023

RÉS 987-11-23 LANCEMENT D'APPEL AUX CANDIDATURES - COMITÉ CONSULTATIF EN PATRIMOINE BÂTI

CONSIDÉRANT : L'*avis de motion au projet de règlement 155-12-2023 modifiant le règlement 146-03-2023 « Établissant les règles de constitution et régie interne des comités consultatifs pour l'ajout d'un comité consultatif du patrimoine bâti »*;

CONSIDÉRANT : les principes de la composition des comités consultatifs du futur règlement 155-12-2023 modifiant le règlement No 146-03-2022 « *Règlement établissant les règles de constitution et de régie interne des comités consultatifs* »;

EN CONSÉQUENCE Il est proposé par la conseillère Stéphanie Dalpé
Appuyé de la conseillère Catherine Marsan-Loyer
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : le conseil municipal fait un appel à tous par la voie du site web municipal et du journal « Le Messenger » pour pourvoir les postes au sein du comité consultatif en Patrimoine bâti.

ADOPTÉE

NOUVELLES DES COMITÉS CONSULTATIFS

- SOCIÉTÉ
 - BIBLIOTHÈQUE
 - ESCOUADE ÉCHANGE NOËL LE 3 DÉCEMBRE
- CULTURE ET TOURISME
 - LANCEMENT DE LA POLITIQUE CULTURELLE LE 16 DECEMBRE À 16 H
- ENVIRONNEMENT
 - PLANIFICATION DES PROJETS 2024
- AGRICULTURE ET FORESTERIE
 - PROJET CARTES EVOLUTION DU TERRAIN

VARIA

PÉRIODE DE QUESTION DES CONTRIBUABLES

RÉS 988-11-23 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère Josiane Martel-Ouellet
Appuyé de la conseillère Stéphanie Dalpé
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE : Lever la séance.

ADOPTÉE

Lucie Dagenais
Mairesse

Sergey Golikov
Directeur général

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 6 novembre 2023

Greffier et trésorier